

**COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS**  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 8 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

**PRÉSENTS** : BEDIOT Daniel, CLAVIER Dominique, CHARTON Laurent, GODARD Christine, JEANNEAUX Jean-Claude, PEGUILLET Laurence, PEGUILLET Patrick, THIÉBAUT Pierre et VAUCHEY Colette.

**ABSENTS** : ECOIFFIER Ludovic, GAUDILLIER Stéphane.

**ABSENTS EXCUSES** : BAILLY Sylvain (pouvoir à CHARTON Laurent), BRUGGER Damien (pouvoir à PEGUILLET Laurence), CHAPELOTTE Séverine et CLAVIER Hervé (pouvoir à CLAVIER Dominique).

**SECRETAIRE** : PEGUILLET Laurence.

***LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :***

- **SOLLICITER** l'attribution d'une aide financière sous forme d'un fond de concours d'un montant de 6 764 € pour l'installation de lampes LED sur l'éclairage et les bâtiments publics auprès de la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne.
- **SOLLICITER** l'octroi d'une aide publique auprès de l'ONF, dans le cadre de la mise en œuvre du volet Renouvellement Forestier de France 2030, destinée à financer l'opération de reboisement en chêne pédonculé, chêne sessile, pin sylvestre et érable plane sur 3,5 ha issus de peuplements d'épicéas scolytés dans la parcelle 29, à hauteur de 80 % de la somme globale HT des travaux soit 20 654.03 €.
- **ACCEPTER** la mise à disposition à titre gratuit du champ de foire dans le cadre d'un rassemblement automobile les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2025 organisé par l'association Des Gentleman's aux volants. Cette manifestation a pour but d'œuvrer en faveur de l'association Jurassienne d'Aide aux Familles d'Enfants atteint de cancer.
- **VALIDER** l'extension foncière – zone UB – sur le hameau de Moussières tel que prévu dans le PLUI.
- **MAINTENIR** la constructibilité de la zone UA au centre-bourg pour trois parcelles en zonage consommateur d'ENAF :
  - N° 1 : Lotissement les Saules en cours de construction
  - N° 2 : parcelles ZK 102 et 103
  - N° 3 : parcelle ZK 32

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 20h03.

*Le Maire*



**Pierre THIÉBAUT**